



Principaux thèmes de Ce que nous avons entendu

Thème 1 : relations

Les participants ont souligné non seulement l'importance, mais également leur désir, d'établir et de maintenir des relations solides et positives dans l'ensemble du secteur de l'éducation, à savoir les élèves, les parents et les fournisseurs de soins, les familles, les collectivités et les organismes communautaires, les aînés et les gardiens du savoir, les gouvernements autochtones, le personnel des écoles et des divisions, ainsi que le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. Parmi les principaux défis ayant eu une incidence sur les relations, mentionnons la pandémie de COVID-19, les changements de gouvernance proposés dans le projet de loi 64 et l'incapacité de se réunir en présentiel pour maintenir des relations. L'évolution de la situation en matière de santé publique a entraîné des mises à jour fréquentes des lignes directrices et des exigences. Dans un registre plus positif, les conférences téléphoniques fréquentes et la capacité de se réunir virtuellement en grand groupe ont conduit à une meilleure harmonisation avec la mise en œuvre de ces ordres et lignes directrices.

Confiance

Tout au long du forum, nous avons appris que la confiance des citoyens à l'égard des systèmes de santé et éducatif publics s'est affaiblie, du fait des controverses entourant la réponse à la pandémie et la forte réaction du public au projet de loi. Nous avons également appris que l'apprentissage à distance et les discours polarisants à l'égard des ordres de santé publique (port du masque, fermeture des écoles, etc.) ont créé des obstacles à l'établissement et au maintien de relations et de la confiance.

Nous avons compris qu'il était prioritaire de reconstruire ces sentiments et de renouveler la mobilisation et la consultation des intervenants en éducation, de la maternelle à la 12^e année. Voici des exemples de rétablissement de la confiance partagés par les participants :

1. Accroître l'engagement du public à l'élaboration des politiques.
2. Recevoir et intégrer les commentaires formulés par le public quant aux politiques publiques.
3. Veiller à ce que les politiques reflètent les besoins de notre société de plus en plus complexe.

Le Ministère a entrepris d'importantes consultations pour formuler le *Plan d'action pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année du Manitoba (2022)*, ainsi qu'un certain nombre de tables consultatives, composées de membres de divisions scolaires, d'écoles et de partenaires du secteur de l'éducation. En outre, les associations et partenaires en éducation ont invité le Ministère à participer aux discussions de planification. Cette planification et cette communication conjointes servent à renforcer les relations et notre système.

Inclusion et sécurité

L'inclusion et la sécurité ont constitué un autre sous-thème commun au cours de la discussion sur les relations et la confiance. Les participants ont indiqué que certains membres de la communauté et certaines familles pouvaient éprouver de l'hésitation et un sentiment de peur à l'égard des figures d'autorité et du système éducatif. Par ailleurs, les participants ont échangé des expériences de mobilisation difficiles avec des membres insatisfaits de la communauté et des familles partageant des sentiments négatifs à l'égard du système éducatif. Les participants ont convenu que tous les membres de la collectivité et les familles doivent être en mesure d'accéder aux activités de mobilisation de façon inclusive et sécuritaire. Ils ont également exprimé le désir que les écoles soient un endroit sûr et inclusif où les familles, les élèves et les communautés peuvent venir pour établir des liens et éprouver un sentiment d'appartenance.

Nous avons appris que l'établissement d'expériences positives avec la communauté scolaire est essentiel au renforcement de la confiance, du confort et de la bonne foi au sein de la communauté et à l'échelle de celle-ci. Voici des exemples d'engagements inclusifs et conviviaux partagés par les participants :

1. Chercher à renouer intentionnellement avec les parents/fournisseurs de soins et la communauté à la suite d'interactions difficiles, où et quand l'insatisfaction est partagée.
2. Reconnaître que le renforcement de la confiance et de la sécurité commence dans la salle de classe.
3. Continuer de renforcer la confiance et la sécurité dans la communauté à l'extérieur de l'environnement scolaire.
4. Créer des espaces sécuritaires et accueillants dans le milieu scolaire.